



COMMUNE DE SEVRES ANXAUMONT

RESTAURATION DU PORCHE DE L'EGLISE

(compris sculptures et moulures)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTÉE
en application du code de la commande publique

1 MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Sèvres-Anxaumont,
Place Paul Dezanneau – 86800 SEVRES-ANXAUMONT
Tél : 05 49 56 50 12
Courriel : contact@sevresanxaumont.fr

Renseignements administratifs :

Mairie de Sèvres-Anxaumont – Anna FOUREL ou Céline FOUCHER
Tel : 05 49 56 50 12
Courriel : contact@sevresanaxumont.fr

2 MAITRE D'OEUVRE

Agence d'Architecture BEST OF – Stéphane BOURGAULT
11, rue du Moulin apparent – 86000 POITIERS
Tél : 09 50 24 79 86
Courriel : bestofarchitecture@free.fr

3 OBJET DU MARCHÉ

Le marché de travaux concerne la restauration du porche de l'église y compris les sculptures et moulures inscrites aux monuments historiques.

L'estimation des travaux s'élève à 56 750 €HT.

4 TRAVAUX

Dévolus en 4 lots. Le marché sera traité par marchés séparés.

LOT 1 – GROS ŒUVRE-ENDUIT-PIERRE DE TAILLE

LOT 2 – CHARPENTE-COUVERTURE-ZINGUERIE

LOT 3 – ELECTRICITE-ECLAIRAGE

LOT 4 – RESTAURATION SCULPTURES-TRAITEMENT DE LA PIERRE

5 DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX POUR CES LOTS

Début période de préparation et travaux préparatoires : Mars 2021

Début Travaux : Avril 2021

6 DELAI D'EXECUTION

Se référer au CCP.

7 DOSSIER DE CONSULTATION DU PROJET

Le Dossier de consultation des entreprises est à télécharger intégralement et gratuitement sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr> sur le compte de la commune de Sèvres-Anxaumont.

8 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Lundi 1^{er} mars 2021 jusqu'à 12h00, exclusivement par voie dématérialisée sur la plateforme <https://www.marches-securises.fr>.

Voir précisément les modalités de remise des offres dans le Règlement de la Consultation (RC).

9 DOCUMENTS A PRODUIRE A L'APPUI DE L'OFFRE

Les documents à produire lors du dépôt de candidature et de l'offre sont définis dans le Règlement de la Consultation (RC).

10 CRITERES D'ATTRIBUTION

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions précisées au Règlement de la Consultation (RC).

11 VALIDITE DES OFFRES

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant un délai de 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

12 VARIANTES PROPOSEES PAR LES ENTREPRISES

Non autorisées.

13 PROCEDURE DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Poitiers

14 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

Vendredi 29 janvier 2021